



Coupure d'eau suivie d'un avis d'ébullition préventif de l'eau

Secteur concerné :

- Tous les abonnés du réseau d'aqueduc municipal

En prévision de travaux qui se **dérouleront ce lundi soir 5 mai 2025 pour prolonger le réseau dans le secteur de la rue Montcalm et procéder à des travaux d'entretien requis à l'usine d'eau potable**, la Municipalité vous informe qu'une **coupure d'eau est planifiée entre 20h et 6 h le lendemain matin** et affectera l'ensemble du réseau municipal. Une fois la distribution rétablie, un **avis d'ébullition préventif sera en vigueur**. À la reprise de l'alimentation en eau, laissez couler l'eau froide jusqu'à ce qu'elle devienne claire avant toutes utilisations de laveuse, lave-vaisselle, etc.

La qualité de l'eau ne sera plus assurée en raison de l'interruption; elle pourrait être contaminée. La contamination de l'eau par des bactéries signifie qu'elle peut aussi contenir des microorganismes dangereux pour votre santé. Les symptômes les plus fréquents sont les vomissements, les diarrhées et les maux de ventre.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

De l'eau préalablement bouillie pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages ;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés ;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.) ;
- Fabriquer des glaçons ;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Jetez les glaçons (n'oubliez pas les réservoirs des réfrigérateurs), boissons et aliments préparés à partir du **5 mai 2025** avec l'eau du robinet non bouillie.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher ;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

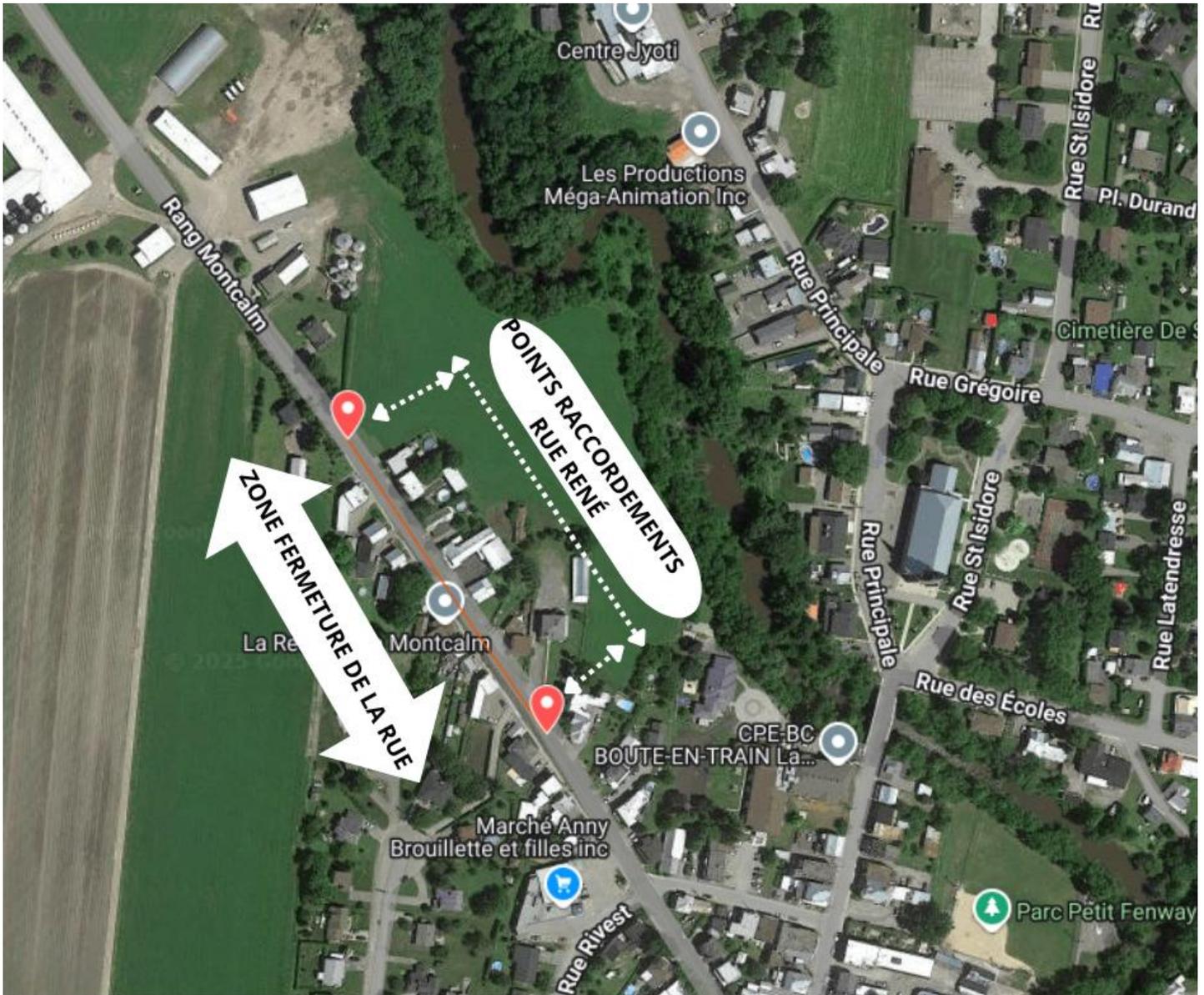
Pour les commerces desservis : avisez votre clientèle que l'eau est impropre à la consommation. Fermez les fontaines d'eau et **affichez l'information aux endroits où de l'eau reste disponible**.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. Nous vous aviserons de la levée de l'avis d'ébullition préventif.

Entrave à la circulation routière :

Inscrivez-vous au système d'alerte de la Municipalité pour recevoir les avis par courriel ou SMS : avis.saint-esprit.ca/

En vue des travaux nécessaires le 5 mai en soirée, il y aura également dès 18 h fermeture complète de la voie publique à la circulation routière entre le 107 et le 135 rue Montcalm pour la durée des travaux (fin de la fermeture prévue aux environs de 7 h le lendemain matin, le tout étant sujet à changement).



Municipalité de Saint-Esprit
Le 30 avril 2025

Pour toute question, vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture au 450 831-2114.